

Guide du nouvel arrivant de la MRC d'Arthabaska



Crédit photo : © Comité d'accueil international des Bois-Francis

VICTORIAVILLE
et sa région

*Un
avenir
prospère*
.com

Table des matières

Vous désirez immigrer dans la MRC d'Arthabaska, connaître les ressources et le soutien disponible pour vos démarches? Vous trouverez dans ce guide, les renseignements pour vous aider à vous retrouver plus rapidement.

| | |
|--------------------------------------------|----|
| Procédures d'immigration | 4 |
| Choisir la MRC d'Arthabaska | 5 |
| Accueil des nouveaux arrivants..... | 6 |
| Recherche de logement..... | 7 |
| Francisation | 9 |
| Éducation..... | 10 |
| Services de garde..... | 12 |
| Système financier québécois | 14 |
| Travailler - Diplôme et équivalences | 17 |
| Travailler - Services en emploi..... | 18 |
| Travailler - Informations pratiques..... | 21 |
| Services de santé et services sociaux..... | 23 |
| Services de police | 26 |
| Prévention des incendies | 27 |
| Organismes communautaires..... | 29 |
| Transport | 31 |
| Religion | 33 |
| Culture, loisirs et sports..... | 34 |
| Médias | 38 |
| Gestion des déchets | 39 |

Pour la réalisation de ce répertoire, la MRC a bénéficié d'une contribution financière du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).



Procédures d'immigration

Depuis 1991, la province souscrit à l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*. Cet accord fait en sorte que le Québec offre les services d'accueil et d'intégration et donne son avis sur le nombre d'immigrants qu'il désire recevoir ainsi que sur les critères de sélection des immigrants économiques.

Ainsi, pour immigrer au Québec, il faut effectuer des démarches auprès du Québec et du Canada. Vous trouverez les étapes à suivre dans le cadre du processus d'immigration sur le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et sur celui de Citoyenneté et Immigration Canada.

❖ www.micc.gouv.qc.ca

❖ www.cic.gc.ca

Apprendre le Québec, guide pour réussir votre intégration

Ce guide aborde des sujets tels que :

- les valeurs communes de la société québécoise;
- la vie quotidienne;
- les villes et villages du Québec;
- le coût de la vie;
- le logement;
- les services publics de santé et de services sociaux;
- la famille;
- l'éducation;
- le travail;
- les impôts;
- le système politique québécois;
- le système de justice;
- les services policiers;
- l'exercice de vos droits;
- l'encadrement légal des relations de couple;
- le bénévolat et l'action communautaire;
- la résidence permanente et la citoyenneté.

❖ www.apprendrelequebec.gouv.qc.ca

Bienvenue au Canada : Ce que vous devriez savoir

- Apprendre à connaître le Canada;
- apprendre le français ou l'anglais;
- trouver un emploi;
- droit canadien;
- devenir citoyen canadien;
- services de santé;
- sources d'information;
- obtenir vos pièces d'identité et autres documents;
- transport;
- trouver un logement;
- le système postal;
- protéger votre argent;
- éducation;
- fiscalité.

❖ www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/bienvenue/index.asp

Choisir la MRC d'Arthabaska

À mi-chemin entre plusieurs grandes villes du Québec (Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke), la MRC d'Arthabaska couvre un territoire de 1902 km². Zone de transition entre les basses-terres du Saint-Laurent et les Appalaches, la MRC regroupe 23 municipalités et compte plus de 70 000 habitants.



- Étude comparative sur le coût de la vie entre Montréal et Victoriaville et sa région
 - ❖ www.ville.victoriaville.qc.ca/upload/pics/2012-étude%20comparative.pdf
- Découvrez la région des Bois-Francs
 - ❖ www.cdevr.ca/fr/region.aspx
- Victoriaville et sa région
 - ❖ unavenirprospere.com

Agente de régionalisation

Étant mandatée par Accès Travail, l'agente de régionalisation offre des services de soutien orientés sur l'emploi aux personnes immigrantes désireuses de s'établir dans la MRC d'Arthabaska et de l'Érable. Elle offre un accompagnement dans la recherche d'emploi dans la région, une assistance au déménagement et à l'installation ainsi qu'un suivi de l'intégration dans l'entreprise.

- ❖ 49, rue De Courval
Victoriaville (Québec) G6P 4W6
Tél. 819 758-2964, poste 238
www.accestravail.com

Place aux jeunes

Place aux jeunes en région facilite la migration et le maintien des diplômés de 18 à 35 ans en région. Des séjours exploratoires sont organisés afin de vous permettre de vous familiariser avec votre éventuel milieu de vie. De plus, avec l'accompagnement d'un agent de migration, Place aux jeunes offre des services facilitant le réseautage avec les acteurs économiques de la région.

- ❖ 108, rue Olivier
Victoriaville (Québec) G6P 6V6
Tél. 819 758-1661, poste 238
www.placeauxjeunes.qc.ca/mrc-390

Accueil des nouveaux arrivants

Comité d'accueil international des Bois-Francis (CAIBF)

Cet organisme offre de nombreux services aux immigrants tels que :

- Accueil, établissement et suivi pour une période de 5 ans (selon l'admissibilité);
- Premières démarches d'installation pour les personnes immigrantes admissibles ;
- Orientation vers les ressources, services et programmes disponibles dans l'ensemble de la société et référence selon les besoins (services sociaux, santé, finance, éducation, associations communautaires et socioculturelles);
- Aide technique (ex. remplir ou réviser les divers formulaires);
- Aide dans la recherche de logements;
- Assistance pour l'inscription au cours de francisation;
- Séances d'information collectives sur divers thèmes de la vie au Québec;
- Service de jumelage ;
- Groupe de partage interculturel pour femmes de toutes origines (Baobab);
- Groupe de partage interculturel pour hommes de toutes origines (Baobob).

❖ Place communautaire Rita St-Pierre
59, rue Monfette, bureau 208-A
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Tél. 819 795-3814
www.caibf.ca

Information sur les services municipaux

Vous êtes un nouvel arrivant, contactez votre municipalité pour plus de renseignements sur les services offerts dans votre municipalité et y recevoir, s'il y a lieu, votre trousse d'information sur les ressources. Certaines municipalités offrent également un accueil personnalisé.

Recherche de logement

Moteurs de recherche

Pour trouver un logement, vous pouvez consulter les petites annonces dans les journaux locaux ou aller sur des moteurs de recherches. Vous pouvez également consulter les panneaux d'affichage dans les lieux publics tels que les supermarchés et les dépanneurs.

- www.lanouvelle.net
- www.lespac.com
- www.kijiji.ca
- www.duproprio.com
- www.waka.ca
- www.publimaison.ca

Offices municipaux d'habitation (OMH)

Les offices municipaux d'habitation (OMH) ont pour mission de faciliter l'accessibilité aux logements à loyer modique aux personnes et aux familles à faible revenu ou à revenu modéré.

- ❖ Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick
65, rue de l'Ermitage
Victoriaville (Québec) G6P 8X3
Tél. 819 758-5733
Courriel : omhv@bellnet.ca
- ❖ Office municipal d'habitation de Daveluyville
425, 5^e rue
Daveluyville (Québec) G0Z 1C0
Tél.: 819 367-2166
Courriel: omhdaveluyville@lino.com

Association des locataires des Bois-Francis

L'organisme offre des services de soutien, d'information et de référence aux locataires afin de résoudre des problèmes de logement.

- ❖ 59, rue Monfette, bureau 211
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Tél. 819 758-3673
Courriel : ass.loc@cdcbf.qc.ca

Régie du logement

La mission de la Régie du logement est de décider des litiges ainsi que d'informer les citoyens sur les droits et obligations découlant du bail.

- ❖ Tél. 1-800-683-2245
www.rdl.gouv.qc.ca

Régie du bâtiment du Québec

La mission de la Régie du bâtiment est d'assurer la qualité des travaux de construction et la sécurité des personnes qui accèdent à un bâtiment ou à un équipement destiné à l'usage du public.

- ❖ www.rbq.gouv.qc.ca

Électricité

S'il n'est pas clairement mentionné dans votre bail que les frais d'électricité ou de chauffage sont inclus dans le prix de votre loyer, vous devrez vous abonner avec Hydro-Québec. Si votre cuisinière ou votre chauffage fonctionne au gaz, vous devrez faire affaire avec Gaz Métro.

- ❖ www.hydro-quebec.com, 1 -888 -385-7252
- ❖ www.gazmetro.com

Assurances

Il est important de s'assurer même si vous avez peu de meubles. L'assurance habitation couvre non seulement vos biens, mais aussi votre responsabilité civile.

Guides sur le logement

Il existe plusieurs guides sur le logement à l'intention des nouveaux arrivants. Ils fournissent, entre autres, des renseignements et des conseils sur les étapes de location d'un logement.

- Guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant
 - ❖ www.chmhc-schl.gc.ca
- Guide à l'intention des nouveaux arrivants, comment se loger
 - ❖ www.habitation.gouv.qc.ca
- Guide sur les droits et obligations en matière de logements locatifs au Québec
 - ❖ www.gouv.qc.ca

Francisation

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) propose aux immigrants des cours de durées et de niveaux divers, en partenariat avec les établissements d'enseignement publics ou le milieu communautaire.

Le MICC offre la possibilité d'apprendre le français en ligne.

- ❖ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-ligne/index.html

Le Centre Emmaüs offre de la pré-francisation aux immigrants présents sur le territoire de la MRC d'Arthabaska et de l'Érable.

- ❖ 71, rue St-Louis,
Victoriaville (Québec) G6P 3P6
Tél. 819 795-3989
www.centre-emmaus.net

Le Centre Mrg-Côté offre des cours de francisation et d'alphabétisation.

- ❖ 38, rue Laurier Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 6P3
Tél. 819 357-2116
www.csbf.qc.ca/enseignement/s4_service_general.aspx?ServiceId=20

Selon l'admissibilité, le Comité d'accueil international des Bois-Francs (CAIBF) fournit des services d'assistance pour l'inscription au cours de francisation.

- ❖ Place communautaire Rita St-Pierre
59, rue Monfette bureau 208-A
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Tél. 819 795-3814
www.caibf.ca

Éducation

Au Québec, tous les enfants âgés de 6 à 16 ans ont l'obligation d'aller à l'école. La vaste majorité des enfants âgés de cinq ans fréquente l'école maternelle. Le système scolaire québécois comporte quatre ordres d'enseignement : le primaire (comprend l'éducation préscolaire), le secondaire, le collégial et l'enseignement universitaire. Les niveaux primaire et secondaire sont gratuits dans le système public.

Inscription des enfants à l'école

Pour que votre enfant puisse aller à l'école primaire ou à l'école secondaire, vous devrez faire une demande d'admission auprès de la Commission scolaire des Bois-Francis.

- ❖ Tél. 819 758-6453
www.csbf.qc.ca

Formation professionnelle, collégiale ou universitaire

- Cégep de Victoriaville
 - ❖ Tél. 819 758-6401
www.cgpvicto.qc.ca
- Centre de formation professionnelle Vision 20 20
 - ❖ Tél. 819 751-2020
www.vision-2020.qc.ca
- Centre de l'Université du Québec à Trois-Rivières
 - ❖ Tél. 819 758-3117
www.uqtr.ca/victoriaville
- Centre intégré de formation et d'innovation technologique (CIFIT)
 - ❖ Tél. 819 758-8080
www.cifit.qc.ca
- École nationale du meuble et de l'ébénisterie
 - ❖ Tél. 1 888 284-9476
www.ecolenationaledumeuble.ca
- Formation professionnelle
 - ❖ www.monchoix.info
- Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement – SARCA
 - ❖ Tél. 819 758-5761
www.csbf.qc.ca/enseignement/s4_sarca.aspx

Programme d'aide financière aux études

Les étudiants ayant le statut de résidents permanents peuvent avoir accès à une aide financière sous forme de prêts et bourses. Pour y avoir accès, plusieurs critères d'admissibilité sont pris en compte.

- ❖ Tél. 1 877 643-3750
www.afe.gouv.qc.ca

Services de garde

Il est contraire à la loi de laisser seul à la maison un enfant de moins de 12 ans.

Au Québec, les services de garde sont :

- soit subventionnés par l'État et offrent alors des places au tarif de 7 \$ par jour;
- soit non subventionnés et offrent alors des places qui permettent de bénéficier du crédit d'impôt pour les frais de garde.

Services de garde subventionnés par le gouvernement

Centres de la petite enfance (CPE)

Les CPE sont des entreprises à but non lucratif titulaires d'un permis et subventionnés par le gouvernement. Selon leurs installations, ils peuvent accueillir un maximum de 80 enfants à la fois. En 2012, le tarif est de 7 \$ par jour par enfant.

Services de garde en milieu familial

Ces services sont fournis dans une résidence privée par un ou une éducatrice responsable du service de garde en milieu familial (RSG). L'éducatrice peut accueillir un maximum de 6 enfants ou 9 enfants si elles sont 2 éducatrices. Ce service est reconnu et régi par le bureau coordonnateur, soit le CPE. Les tarifs des services de garde subventionnés sont de 7 \$ par enfant par jour (en 2012).

Garderies privées (non subventionnés par le gouvernement)

Garderies privées

Les garderies sont des entreprises titulaires d'un permis qui peuvent être subventionnées ou non par l'État. Selon leurs installations, elles peuvent accueillir jusqu'à un maximum de 80 enfants à la fois. Les garderies privées ne sont pas subventionnées, ce sont donc elles qui fixent leurs propres tarifs.

Garderies privées en milieu familial

Une personne peut offrir un service de garde à un maximum de six enfants sans avoir l'obligation d'être titulaire d'un permis. Puisque ces services ne sont pas régis par le ministère de la Famille, vous devez vous assurer que les services offerts assurent la santé, la sécurité et le bien-être de votre enfant. Les responsables d'un service de garde privé n'ont pas l'obligation de posséder une formation pertinente. Ils fixent également eux-mêmes les tarifs.

Remboursement des frais de garde

Si vous participez à certaines mesures d'aide financière, vous pouvez obtenir le remboursement de vos frais de garde, à condition que ces frais résultent de votre participation à cette mesure.

Crédit d'impôt remboursable

Si vous n'avez pas obtenu de place à contribution réduite pour faire garder votre enfant, renseignez-vous sur le crédit d'impôt auquel vous pourriez avoir droit : celui-ci pourrait vous permettre de récupérer jusqu'à 75 % de la somme engagée. Vous pourriez aussi recevoir ce crédit d'impôt sous forme de versements anticipés.

- ❖ Tél. 1 800 267-6299
www.revenuquebec.ca

Déduction fédérale pour frais de garde

Les frais de garde que vous avez payés, y compris à contribution réduite, donnent droit à une déduction fédérale.

- ❖ Tél. 1-800-387-1194
www.arc.gc.ca

Trouver un service de garde

Pour trouver une place dans un service de garde éducatif, commencez vos recherches le plus rapidement possible.

- Vous pouvez vous enregistrer sur la liste d'attente de plusieurs services de garde.
- Vous pouvez utiliser le guichet d'accès aux places en services de garde.
 - ❖ Tel. 1-877-767-4949
www.enfancefamille.org
- Vous pouvez consulter le réseau d'information sur les services de garde du Québec. À l'aide de ce portail, il est possible de faire une recherche selon les services offerts par les garderies et selon le nombre de places en garderie.
 - ❖ www.magarderie.com
- Vous pouvez également consulter le localisateur de services de garde offert par le ministère de la Famille.
 - ❖ www.mfa.gouv.qc.ca
- Vous pouvez consulter les pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous les rubriques « Garderies d'enfants » ou « Service social - organismes ».

Systeme financier québécois

Posséder un compte dans une institution financière au Québec vous est essentiel pour effectuer vos transactions courantes. Vous pouvez ouvrir un compte personnel même si vous n'avez pas d'emploi. En plus des transactions courantes, les institutions financières offrent une gamme complète de produits financiers.

Voici les types de crédits bancaires retrouvés dans la majorité des institutions financières:

- Cartes de crédit
- Marges de crédit
- Prêts personnels
- Prêts automobiles
- REER
- Prêts étudiants
- Prêts hypothécaires
- Prêts rénovations

La loi canadienne vous donne le droit d'ouvrir un compte bancaire personnel ou conjoint.

Vous pouvez en ouvrir un, même si :

- vous n'avez pas d'emploi
- vous ne déposez pas immédiatement de l'argent dans le compte
- vous avez déjà fait faillite

❖ www.fcac-acfc.gc.ca/fra/ressources/publications/operbanc/fcouvcompteb-fra.asp

Voici la liste des institutions financières présentes sur le territoire de la MRC d'Arthabaska.

Banque Nationale du Canada

374, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0

Tél. 819 367-2373

Centre de services Daveluyville (Caisse Desjardins)

360, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0

Tél. 819 367-2301 ou 1 866 367-2301

Centre de services Deux-Cantons (Caisse Desjardins)

2, rue Notre-Dame, Saint-Norbert-d'Arthabaska (Québec) G0P 1B0

Tél. 819 758-9421 ou 1 866 758-9421

Centre de services Ham-Nord (Caisse Desjardins)

285, 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Tél. 819 758-9421 ou 1 866 758-9421

Centre de services Kingsey Falls (Caisse Desjardins)
401, boulevard Marie-Victorin, Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
Tél. 819 363-3300 ou 1 877 358-3202

Centre de services Notre-Dame (Caisse Desjardins)
33, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 7W7
Tél. 819 758-9421 ou 1 866 758-9421

Centre de services Saint-Albert (Caisse Desjardins)
1245, rue Principale, Saint-Albert (Québec) J0A 1E0
Tél. 819 353-3400 ou 1 866 575-3400

Centre de services Saint-Paul-de-Chester (Caisse Desjardins)
486, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec) G0P 1J0
Tél. 819 758-9421 ou 1 866 758-9421

Centre de services Saint-Valère (Caisse Desjardins)
1617, rue Principale, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Tél. 819 353-3431 ou 1 866 575-3400

Centre de services Sainte-Clotilde-de-Horton (Caisse Desjardins)
63, rue Principale, Sainte-Clotilde-de-Horton (Québec) J0A 1H0
Tél. 819 336-2882 ou 1 877 358-3202

Centre de services Tingwick (Caisse Desjardins)
1210, rue Saint-Joseph, Tingwick (Québec) J0A 1L0
Tél. 819 758-9421 ou 1 866 758-9421

Banque CIBC
21 rue Perreault, Victoriaville (Québec) G6P 8H1
Tél. 819 758-8216

Banque Nationale
174 Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4A1
Tél. 819 758-3136

BMO Banque De Montréal
51 Notre Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4B2
Tél. 819 752-9763

Caisse Desjardins des Bois-Francis - Siège social
300, boulevard des Bois-Francis Sud
C. P. 800, Victoriaville (Québec) G6P 7W7
Tél. : 819 758-9421 ou 1 866 758-9421

RBC Banque Royale

118, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 3Z6
Tél. 819 751-6130

Centre de services Warwick (Caisse Desjardins)

172, rue Saint-Louis, Warwick (Québec) J0A 1M0
Tél. : 819 358-3200 ou 1 877 358-3202

Banque Nationale

77 de l'Hôtel de Ville, Warwick (Québec) J0A 1M0
Tél. 819 358-2001

Travailler - Diplôme et équivalences

Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Cette évaluation n'est ni un diplôme ni une équivalence de diplôme, mais une attestation de la correspondance entre des études effectuées hors du Québec par rapport au système scolaire québécois. Cet avis d'expert délivré par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles n'a aucune valeur légale et n'est pas toujours exigé par les employeurs. Cependant, il pourrait vous être demandé dans certains cas, tel que pour obtenir un emploi dans la fonction publique municipale, québécoise ou canadienne.

- ❖ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/education/evaluation-comparative/index.html

Exercice d'une profession régie par un ordre professionnel

Une profession réglementée est contrôlée par des lois provinciales et parfois fédérales. Elle est assujettie aux règles imposées par une association ou un ordre professionnel, dont le mandat est d'assurer la protection de la population en garantissant que ses professionnels respectent certaines normes. Il revient à chaque instance de faire son évaluation selon ses propres critères.

- Liste des professions réglementées au Québec
 - ❖ www.opq.gouv.qc.ca/ordres-professionnels/fiches-descriptives-des-ordres-professionnels/lettre/all/#lettres
- Conseil interprofessionnel du Québec
 - ❖ www.professions-quebec.org/index.php/fr/element/visualiser/id/124

Reconnaissance d'un métier réglementé

Toute personne qui veut exercer un métier réglementé au Québec doit obligatoirement obtenir un certificat de qualification d'Emploi-Québec. Certains métiers font partie du Programme de normes interprovinciales Sceau rouge. Ce titre permet à son détenteur d'exercer son métier n'importe où au Canada, sans aucun autre examen. Pour les métiers de l'industrie de la construction, ils sont assujettis à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*. Il faut donc détenir un certificat de compétence émis par la Commission de la construction du Québec.

- Guide de la qualification professionnelle
 - ❖ emploi-quebec.net/guide_qualif/index.asp
- Programme des normes interprovinciales sceau rouge
 - ❖ www.sceau-rouge.ca
- Commission de la construction du Québec
 - ❖ www.ccq.org

Travailler - Services en emploi

Emploi Québec

Le site Internet d'Emploi-Québec fournit de nombreux outils, guides et informations pour favoriser la recherche d'emploi.

- Information sur le marché du travail
- Placement en ligne
- Guide pratique de recherche d'emploi

❖ www.emploiquebec.net

Centre Local d'Emploi

Le Centre Local d'Emploi (CLE) constitue la porte d'entrée des services d'Emploi-Québec. Les personnes voulant intégrer le marché du travail ou développer leurs compétences y trouveront des services répondant à leurs besoins.

Le CLE peut, à certaines conditions, vous offrir :

- de poursuivre une formation générale ou professionnelle;
- de développer votre employabilité;
- de faire certains apprentissages;
- de faire des stages pour parfaire votre formation;
- d'avoir de l'information sur le marché du travail.

❖ 62, rue Saint-Jean-Baptiste, RC
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Tél. : 819 758-8241 ou 1 800 463-0950 (sans frais)

Accès-Travail

Accès-Travail offre des services tels que :

- aide à la recherche d'emploi;
- orientation professionnelle;
- formation préparatoire à l'emploi;
- counseling;
- stages en entreprise.

❖ 49, rue De Courval
Victoriaville (Québec) G6P 4W6
Tél. 819 758-2964
www.accestravail.com

Carrefour Jeunesse-Emploi

L'organisme a pour mission de favoriser l'intégration sociale et économique des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Ils peuvent vous aider à :

- rédiger votre curriculum vitae (CV) et votre lettre de présentation;
- maîtriser les techniques de recherche d'emploi;
- retourner aux études;
- démarrer une petite entreprise.

❖ 108, rue Olivier, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 6V6
Tél. 819 758-1661
www.cje-arthabaska.ca

❖ 2230-A, boul. Bécancour
Bécancour (Québec) G9H 3V6
Tél. 819 298-4752
www.cjenicbec.org

❖ 204-D Saint-Louis
Warwick (Québec) J0A 1M0
Tél. 819 358-9838
www.cjerichmond.qc.ca

Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CLD)

La Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDEVVR) (CLD) offre plusieurs services aux entrepreneurs tels que :

- services de consultation, d'orientation et de référence ;
- aide à la réalisation du plan d'affaires, incluant les études de pré faisabilité ;
- aide financière aux entreprises ;
- formation en entrepreneuriat ;
- accompagnement et suivi des entrepreneurs et des entreprises ;
- références à des services plus spécialisés, tels que les services en matière d'exportation ou de développement technologique.

❖ 747, boulevard Pierre-Roux Est
Victoriaville (Québec) G6T 1S7
Tél. 819 758-3172
www.cdevvr.ca

PRISE

Entreprise d'insertion au travail. Cette usine de transformation du bois accueille des personnes immigrantes faiblement scolarisées ayant fait leur francisation. Etre âgé de 16 ans et plus et avoir besoin d'un soutien pour intégrer le marché du travail. PRISE peut vous aider à :

- développer une expérience dans une entreprise ;
- acquérir de bonnes techniques de travail ;
- trouver un emploi après votre parcours d'insertion.

❖ 265, boulevard Labbé Nord
Victoriaville (Québec) G6P 1A7
Tél. 819 751-6631
www.prise.ca

Travailler - Informations pratiques

Numéro d'assurance-sociale (NAS)

Il est obligatoire d'avoir un numéro d'assurance-sociale (NAS) pour travailler légalement au Canada. Ce numéro de neuf chiffres est attribué aux fins de l'impôt, de l'assurance-emploi, de la pension de vieillesse et autres programmes gouvernementaux. La plupart des nouveaux arrivants reçoivent un formulaire de demande de NAS à leur arrivée au Canada. Autrement, vous pouvez vous procurer ces formulaires auprès de Service Canada.

- ❖ Service Canada
84, boulevard Labbé Sud
Victoriaville (Québec) G6S 1K4
Tél. 1-800-808-6352 (assurance-emploi et NAS)
Tél. : 1-800-O-CANADA (622-6232) (renseignements généraux)
www.servicecanada.gc.ca

Les normes de travail au Québec

Au Québec, la *Loi sur les normes du travail* garantit des conditions de travail minimales à l'ensemble des travailleurs québécois et elle s'applique à tous les employeurs dont l'entreprise est de compétence provinciale. Cette loi assure des conditions de travail notamment sur :

- les horaires de travail;
- le salaire minimum;
- les congés et absences;
- les procédures de licenciement collectif.

- ❖ www.cnt.gouv.qc.ca

La santé et la sécurité au travail

Les travailleurs bénéficient d'une assurance obligatoire concernant la santé et la sécurité au travail. Administré par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), ce régime permet d'indemniser les travailleurs à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.

- ❖ www.csst.qc.ca

Impôts

Les contribuables doivent déclarer leurs revenus et payer leurs impôts dans la province où ils résident le 31 décembre de l'année d'imposition. Au Québec, vous devez produire deux déclarations de revenus chaque année, soit au fédéral et au provincial. L'impôt est calculé en fonction de taux d'imposition progressifs et ce sont les employeurs qui ont la responsabilité de retenir les sommes fixées par la réglementation fiscale.

- Revenu Québec
 - ❖ www.revenuquebec.ca
- Agence du revenu du Canada
 - ❖ www.cra-arc.gc.ca

Services de santé et services sociaux

9-1-1

Dans un cas grave, faites le 9-1-1 pour obtenir de l'aide des policiers, pompiers et/ou ambulanciers. Le 9-1-1 est un service d'urgence gratuit.

8-1-1

Faites le 811 pour obtenir les services d'Info-Santé ou d'Info-Social.

- Soutien
- Information
- Avis professionnel
- Orientation et référence vers les ressources appropriées

Centre Antipoison

Ligne téléphonique avec infirmières et médecins spécialisés dans les situations urgentes d'empoisonnement (produits domestiques ou industriels, pesticides, plantes, champignons vénéneux, drogues ou animaux venimeux).

❖ Tel. 1-800-463-5060

Trouver un médecin

Pour consulter un médecin généraliste, vous pouvez tenter d'obtenir un rendez-vous avec un médecin qui exerce dans une clinique médicale, dans un centre local de services communautaires (CLSC) ou dans un groupe de médecine de famille. Si votre démarche est infructueuse, vous pouvez vous rendre dans une clinique sans rendez-vous. Même si cette solution ne constitue pas une voie d'accès à un médecin de famille, ces cliniques reçoivent généralement des patients requérant une consultation rapide.

Salle d'urgence de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

L'urgence de l'hôpital est ouverte 24 heures sur 24, sept jours sur sept. L'attente avant de voir un médecin peut être longue et dépendra du degré d'urgence de votre situation.

❖ 5, rue des Hospitalières
Victoriaville (Québec) G6P 6N2
Tél. 819 357-2030

Centre de santé et des services sociaux (CSSS) Arthabaska-Érable

Le Centre de santé et des services sociaux est un établissement à multiples vocations regroupant plusieurs points de services. Il a pour mandat d'offrir des services de santé et des services sociaux de nature préventive, curative, de réadaptation ou de réinsertion.

❖ www.csssae.qc.ca

❖ *CLSC Suzor-Coté*

100, rue de l'Ermitage, Victoriaville (Québec) G6P 9N2

Tél. 819-758-7281

Cliniques médicales

Clinique médicale de Kingsey Falls

19, rue Comeau, Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

Tél. 819 363-3030

Clinique Médicale Du Grand Boulevard

353, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville (Québec) G6P 4T2

Tél. 819 751-3006

Clinique Familiale d'Arthabaska

39, rue Laurier Est, Victoriaville (Québec) G6P 6P6

Tél. 819 357-9322

Clinique médicale Jacques Faucher

454, rue Principale, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Tél. 819 344-2083

Clinique médicale Notre-Dame

147, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 3Z8

Tél. 819 758-3165

Clinique médicale de Daveluyville

385, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0

Tél. 819 367-2714

Clinique médicale de Warwick

5-A, rue Centre Sportif, Warwick (Québec) J0A 1M0

Tél. 819 358-4600

Clinique Sacré-Cœur, Centre administratif des Bois-Francis

905, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville, (Québec) G6P 5W1

Tél. 819 357-2355

Assurance-maladie

Les soins médicaux sont offerts sur tout le territoire québécois. Ils sont couverts par le régime d'assurance maladie administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Tous les résidents du Québec y sont admissibles. Cependant, il y a un délai de carence de trois mois pour les immigrants non réfugiés. Ainsi, en plus d'initier une demande d'adhésion à la RAMQ, il est fortement conseillé par le MICC de souscrire à une assurance médicale couvrant cette période. La carte d'assurance maladie permet d'obtenir les soins de santé couverts par le régime d'assurance maladie du Québec.

De plus, une assurance médicaments est offerte en échange d'une contribution dont le maximum annuel est fixé par la loi. L'assurance couvre tous les soins médicaux essentiels, à l'exception de certains traitements particuliers tels que la chirurgie esthétique et les médecines alternatives. Il existe deux types de régime d'assurance, soit public ou privé. Seules les personnes qui ne sont pas admissibles à un régime privé peuvent s'inscrire au régime public. Le régime public est une assurance ajustée selon le revenu de la personne. Elle est parfois gratuite pour les bas revenus.

Pour en savoir plus sur le système de santé québécois et sur l'inscription à l'assurance maladie :

- Régie de l'assurance maladie du Québec
 - ❖ Tél. 1 800 561-9749
 - www.ramq.gouv.qc.ca

Services de police

La Sûreté du Québec fournit des services de première ligne sur le territoire de la MRC d'Arthabaska. Il ne faut pas hésiter à rencontrer les policiers ou aller au poste pour demander des services. La Sûreté du Québec offre notamment des services d'interventions policières, de la prévention, des enquêtes et de la patrouille continue. La Sûreté du Québec offre également des conférences et la possibilité de faire des rencontres de groupe.

Les policiers ont pour rôles de veiller au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens.

Dans un cas grave, faites le 9-1-1 pour obtenir de l'aide des policiers, pompiers et/ou ambulanciers. Vous n'avez pas besoin de monnaie pour appeler le 9-1-1 à partir d'une cabine téléphonique. Ce service est gratuit.



- ❖ Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Arthabaska
30, boulevard Labbé Sud
Victoriaville (Québec) G6S 1B5
Tél. 819 752-4545
www.surete.qc.ca

Prévention des incendies

La mission première des pompiers est de lutter contre les incendies. Cependant, ces derniers font également partie de l'équipe des premiers répondants lors d'accidents. Au Québec, les services de lutte contre les incendies sont gratuits et assurés par les municipalités.

Extincteurs

Un minimum d'un extincteur par logis est très fortement recommandé. Il est obligatoire si vous utilisez un appareil de chauffage au bois. À tous les 6 ans, vous devez faire inspecter l'intérieur de l'extincteur par une firme spécialisée. Après son utilisation, il faut le faire remplir sans attendre.

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire d'un logement a **l'obligation de s'assurer qu'un avertisseur de fumée fonctionnel** soit installé sur tous les étages de sa résidence, idéalement près des chambres. Ces appareils émettent un signal sonore lorsqu'ils détectent de la fumée. L'occupant a pour sa part l'obligation de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de remplacer les piles. Il importe de **changer la batterie 2 fois par année**.

Utilisation d'un poêle/ foyer

- Lorsque vous utilisez un foyer, il est important de ne rien mettre à proximité surtout devant et dessus.
- Déposez vos cendres dans un récipient incombustible (en métal) et muni d'un couvercle qui empêche le monoxyde de carbone de sortir du récipient.
- Faites ramoner votre cheminée par un expert au minimum une fois par année.
- Assurez-vous d'avoir un poêle certifié.

Conseils pratiques

- Ne pas faire de cuisson si vous quittez votre résidence.
- Au son de l'avertisseur de fumée, tout le monde sort de la maison.
- Il faut s'exercer régulièrement à évacuer la maison et à se rendre au point de rassemblement.
- Il ne faut pas avoir peur du pompier, il est notre ami.

- Quand il y a un début d'incendie dans un chaudron, évitez d'utiliser de l'eau pour éteindre. La première chose à faire est de fermer l'élément de la cuisinière, mettre simplement le couvercle ou un linge mouillé qui agira comme tel.
- Ne pas essayer de sortir le chaudron en feu, car vous risquez de propager l'incendie lors de votre déplacement.
- Advenant le cas où l'incident dégénère, faites le 9-1-1.

Allumer un feu

Pour le brûlage et l'allumage sur vos terrains, il vous faut un foyer conforme et un permis de brûlage. Ce permis est généralement gratuit et est délivré par votre service de sécurité incendie ou votre municipalité.

- Ne pas brûler si les vents excèdent 20 km/heure;
- Ne pas brûler si l'indice de feu de forêt est élevé;
- Avoir un système d'extinction à portée de la main;
- Surveiller constamment le feu;
- Respecter les distances sécuritaires des autres bâtiments ou autres risques;
- Ne pas gêner le voisinage par la fumée générée par ce feu;

En présence d'un incendie, les choses à faire sont :

- S'il y a de la fumée, on doit marcher à quatre pattes pour éviter de manquer d'air.
- Évacuer et mettre nos proches en sécurité.
- Déclencher l'alarme incendie et/ou composer le 9-1-1 pour alerter les secours.
- Sans vous mettre en danger, utiliser votre extincteur portatif en laissant toujours une issue derrière vous.

❖ Ministère de la sécurité publique

www.msp.gouv.qc.ca

Organismes communautaires

Corporation de développement communautaire des Bois-Francis

La CDCBF regroupe 64 organismes communautaires et des coopératives de la MRC d'Arthabaska. Il est possible de s'inscrire à une visite guidée de la Place communautaire Rita St-Pierre afin d'apprendre à connaître les divers organismes communautaires et leurs services.

- Action bénévole / personnes âgées
- Aide internationale
- Alcoolisme / Toxicomanie
- Alimentation
- Communication / culture
- Conditions des femmes
- Consommation / défense des droits
- Emploi / travail
- Jeunesse
- Environnement / récupération / recyclage
- Famille / enfance
- Habitation
- Personnes handicapées
- Santé mentale / santé physique

❖ 59 rue Monfette, bureau 130
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Tél. 819 758-5801
www.cdcbf.qc.ca

Aide alimentaire et/ou matérielle

- ❖ ACEF des Bois-Francis
Support et accompagnement sur le budget et la consommation.
Tél. 819 752-5855

- ❖ Centre d'entraide « Contact » de Warwick
Tél. 819 358-6252
centredentraide.org

- ❖ Cuisine collectives
 - Cuisine collectives des Bois-Francis
18, rue Perreault, Victoriaville (Québec) G6P 5C7
Tél. 819 758-6695

 - Cuisine collectives des Bois-Francis
A1, Saint-Joseph, Warwick (Québec) J0A 1M0
Tél. 819-358-5367

 - Cuisines Collectives (Ste-Clotilde-de-Horton)
Tél. 819 336-2404

- ❖ Guignolée tendresse (Sainte-Clotilde-de-Horton)
Tél. 819 336-2867 ou 819 336-2027
Services : Offre un soutien dans une période de besoin aux familles du milieu.
- ❖ Comité d'entraide, St-Albert
Aide de dernier recours (nourriture) pour les personnes dans le besoin.
Tél. 819 353-2789
- ❖ Jardins communautaires des Bois-Francis
Tél. 819 604-0742
- ❖ Recyclo Vesto- Meubles- Plus
19, rue Onil, Victoriaville (Québec) G6P 3Y5
Tél. 819 758-5242
- ❖ Sécurité alimentaire
Tél. 819 752-5305
- ❖ Le Support
59, rue Monfette, local 101, Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Tél. 819 752-6512

Famille

- ❖ Association parents-ressources
Tél. 819 758-4041
www.parentsressources.org
- ❖ Ensemblaction
www.ensemblaction.com
- ❖ Joujouthèque Bois-Francis inc.
Prêt de jouets et de jeux.
19, rue des Forges, Victoriaville (Québec) G6P 1N5
Tél. 819 604-1864
- ❖ Vous trouverez davantage d'information dans le *Guide des ressources et services aux familles 2013* de la Ville de Victoriaville. Afin de consulter le guide, allez sur le site Internet de la Ville (www.ville.victoriaville.qc.ca) sous l'onglet *Loisir, culture et vie communautaire* de la section *Citoyens*.

Transport

Permis de conduire et immatriculation

- Pour conduire un véhicule sur les routes du Québec, une personne doit être titulaire d'un permis de la classe appropriée.
- Au Québec, tout propriétaire d'un véhicule routier doit l'immatriculer à moins d'en être exempté par le Code de la sécurité routière.
- Un permis de conduire étranger est valide pour une durée de six mois à compter de la date d'arrivée au pays. Il doit être accompagné d'une traduction en français ou en anglais effectuée par un traducteur membre de l'*Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec*. Certaines conditions s'appliquent.

- ❖ Bureau Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
450, boulevard Bois-Francs Nord, Victoriaville (Québec) G6P 1H3
Tél. 1-800-361-7620
www.saaq.gouv.qc.ca
Pour les nouveaux résidents et les titulaires de permis de conduire étrangers
www.saaq.gouv.qc.ca/permis/echange/index.php
- ❖ Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec
Tél. 1 800 265-4815
ottiaq.org

Assurance de responsabilité obligatoire

Selon la *Loi sur l'assurance automobile*, le propriétaire de tout véhicule automobile circulant au Québec doit avoir un contrat d'assurance de responsabilité d'un montant minimal de 50 000 \$.

- ❖ www.saaq.gouv.qc.ca/immatriculation/assurance_responsabilite.php

Pneus d'hiver

En vertu du Code de la sécurité routière, les voitures immatriculées au Québec doivent être munies de pneus conçus pour la conduite hivernale **du 15 décembre au 15 mars**.

Services de transports présents sur le territoire de la MRC d'Arthabaska

Aéroport régional André-Fortin

- ❖ 402, chemin de l'aéroport
Victoriaville (Québec) G6P 6R9
Tél. 819 752-6560

Piste cyclable

- ❖ parclinairebf.com
- ❖ www.routeverte.com/rv

Transport adapté

- ❖ ROULI-BUS inc.
Place Rita-St-Pierre, 59, rue Monfette, bureau 102
Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Tél. 819 758-5959
www.cdcbf.qc.ca/ORG-RouliBUS.html

Transport collectif de Victoriaville

- ❖ TaxiBus Victoriaville
91, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec) G6P 4E7
Tél. 819 752-4549

Transport collectif de la MRC d'Arthabaska

- ❖ Municar
Case postale 322, Victoriaville (Québec) G6P 6S9
Tél. 819 758-6868
info@municar.com

Transporteurs interurbains par autocars et covoiturage

- ❖ Orléans Express
www.orleansexpress.com
- ❖ La Québécoise
www.autobus.qc.ca
- ❖ Allo-stop
www.allostop.com
- ❖ Amigo Express
www.amigoexpress.com

Terminus

- ❖ Terminus d'autobus de Victoriaville
1215, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 7L1
Tél. 819 752-5400

Vélo communautaire

- ❖ www.ville.victoriaville.qc.ca/content/fr-ca/s2f_velos.aspx

Religion

- ❖ *Assemblée évangélique Arthabaska*
13, rue Belleau, Victoriaville (Québec) G6P 7Z6
Tél. 819-357-3174
pages.infinit.net/aea

- ❖ *Centre culturel islamique de Victoriaville*
357, rue Girouard, Victoriaville (Québec) G6P 5T8
Tél. 819 357-2036

- ❖ *Église Amour et Vie (Pentecôtiste)*
34 Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec) G6P 1R5
Tél. 819 758-4623
www.amourvie.org

- ❖ *Église Baptiste Évangélique de Victoriaville*
101, rue Saint-Paul, Victoriaville (Québec) G6P 8G9
Tel. 819 752-4455
www.ebev.ca

- ❖ *Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours*
1221, boulevard Jutras-Est, Victoriaville (Québec) G6S 0M2
Tél. 819 357-1859

- ❖ *Salle du Royaume*
49, rang Allard, Victoriaville (Québec) G6T 0S2
Tél. 819 758-0797

- ❖ *Diocèse de Nicolet*
Vous y trouverez les coordonnées des différentes églises catholiques présentes dans la région.
Tél. 819 363-2205
www.diocesenicolet.qc.ca

- ❖ *Les paroisses catholiques des Bois-Francs*
www.paroissesboisfrancs.org

Culture, loisirs et sports

Les municipalités offrent différents événements, loisirs et activités. Certaines ont également des ententes de loisirs entre elles afin d'offrir un plus vaste éventail d'activités. Pour avoir de l'information sur les activités offertes, vous pouvez consulter le site Internet de votre municipalité.

Quelques exemples d'activités offertes :

- Hockey
- Soccer
- Danse
- Cours de natation
- Gymnastique
- Patinage

De nombreuses installations sont également accessibles pour vos loisirs, dont :

- Glissades
- Patinoires
- Terrain de tennis
- Patinoires extérieures
- Patinoires intérieures
- Terrain de soccer
- Terrain de balle
- Terrain de golf

En plus d'avoir de l'information sur ces aménagements auprès de votre municipalité, le site Internet de Tourisme Bois-Francs offre également les coordonnées de divers attraits, activités (arénas, centres sportifs, parcs, terrains de golf, etc.) et associations (bingo, curling).

❖ www.tourismeboisfrancs.com

Bénévolat

Le bénévolat peut représenter une occasion de faciliter votre intégration sociale, d'améliorer vos compétences linguistiques, d'acquérir de nouvelles compétences et peut vous permettre de faciliter votre intégration sur le marché du travail. Il est possible de s'impliquer dans divers organismes communautaires, dans des comités dans les écoles, les bibliothèques ou les événements spéciaux pour la jeunesse, les sports et la culture. Vous pouvez également vous informer auprès d'organismes d'entraide bénévole.

❖ Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs
40 rue Alice, Victoriaville (Québec) G6P 3H4
Tel. 819 758-4188
Courriel : carrefour@cebboisfrancs.org
www.cebboisfrancs.org

❖ Centre d'entraide « Contact » de Warwick
Tél. 819 358-6252
centredentraide.org

Bibliothèques

- Chesterville*
❖ 474, rue de l'Accueil
Chesterville (Québec) GOP 1J0
Tél. 819 382-2997
- Daveluyville*
❖ 436, 5^e rue
Daveluyville (Québec) G0Z 1C0
Tél. 819 367-3645
- Ham-Nord*
❖ 474, rue Principale
Ham-Nord (Québec) GOP 1A0
Tél. 819 344-2805
- Kingsey Falls*
❖ 13 Rue Caron
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
Tél. 819 363-3818
- Notre-Dame-de-Ham*
❖ 25, rue de l'Église
Notre-Dame-de-Ham (Québec)
G0P 1C0
Tél. 819 344-5806
- Sainte-Clotilde-de-Horton*
❖ 27A, rue Saint-Denis
Sainte-Clotilde-de-
Horton (Québec) J0A 1H0
Tél. 819 336-5363
- Sainte-Élizabeth-de-Warwick*
❖ 228, rue Principale
Sainte-Élizabeth-de-
Warwick (Québec) J0A 1M0
Tél. 819 358-2429
- Sainte-Hélène-de-Chester*
❖ 440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-
Chester (Québec) GOP 1H0
Tél. 819 382-2232
- Sainte-Séraphine*
❖ 2660, rue Centre communautaire
Sainte-Séraphine (Québec)
J0A 1E0
Tél. 819 336-3222
- Saint-Louis-de-Blandford*
❖ 80, rue Principale
Saint-Louis-de-
Blandford (Québec) G0Z 1B0
Tél. 819 364-7007
- Saint-Norbert d'Arthabaska*
❖ 42, rue Landry
Saint-Norbert-
d'Arthabaska (Québec) GOP 1B0
Tél. 819 261-0560
- Saint-Rémi-de-Tingwick*
❖ 156, rue Principale
Saint-Rémi-de-Tingwick
(Québec) J0A 1K0
Tél. 819 359-2731
- Saint-Rosaire*
❖ 9, rue St-Pierre
Saint-Rosaire (Québec)
G0Z 1K0
Tél. 819 795-4861
- Saint-Samuel*
❖ 141, rue de l'Église
Saint-Samuel (Québec)
G0Z 1G0
Tél. 819 353-2642
- Saints-Martyrs-Canadiens*
❖ 13, chemin du Village
Saints-Martyrs-
Canadiens (Québec) G0Y 1B0
Tél. 819 344-5171

- Saint-Valère*
- ❖ 2A, rue du Parc
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Tél. 819 353-3464

- Tingwick*
- ❖ 1266, rue Saint-Joseph
Tingwick (Québec) J0A 1L0
Tél. 819 359-3225

- Victoriaville*
- ❖ Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot
2, rue de l'Ermitage
Victoriaville (Québec) G6P 9N7
Tél. 819 758-8441

- Victoriaville*
- ❖ Bibliothèque Alcide-Fleury
841, boul. des Bois-Francis Sud
Victoriaville (Québec) G6P 5W3
Tél. 819 751-4511

- Warwick*
- ❖ Bibliothèque P.-Rodolphe-Baril
181, rue St-Louis
Warwick (Québec) J0A 1M0
Tél. 819-358-4325 poste 4327

Clubs sociaux

- ❖ AFÉAS
Tél. 819 474-6575
www.afeasrcq.qc.ca

- ❖ Cercle des fermières
www.cfq.qc.ca

Région : Arthabaska – Frontenac
Tél. 418 424-3707
edithloi@hotmail.ca

Sainte-Clotilde de Horton
Tél. 819 336-3979

- ❖ Chevaliers de Colomb
www.chevaliersdecolomb.com
- ❖ Club Lion
www.districtu4.quebeclions.ca

- ❖ Club Optimiste de Victoriaville
www.optivicto.com

- ❖ Club Optimiste de
Sainte-Clotilde de Horton
Tél. 819 336-3002

- ❖ Club de l'âge d'or
Tél. 819 752-7876 ou 1-800-828-3344
www.fadoq-cdq.ca

- ❖ Fédération des Sociétés Suisses
de l'Est du Canada
www.fedesuisse.com

- ❖ Société St-Jean Baptiste
Tél. 819 478-2519 ou 1 800 943-2519
www.ssjbcq.qc.ca

Groupe d'échange interculturel

❖ Baobab

Groupe de partage interculturel pour les femmes de toutes origines, coordonné par le CAIBF en collaboration avec l'Association Parents-Ressources.
Tél. 819 795-3814 ou info@caibf.ca

❖ Baobob

Groupe de partage interculturel pour les hommes de toutes origines, coordonné par le CAIBF en collaboration avec le Centre Emmaüs des Bois-Francs et Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs.
Tél. 819 795-3814 ou info@caibf.ca

Parcs et sentiers

❖ Forêt éducative, Saint-Albert
www.ssad.qc.ca

❖ Mont Arthabaska
www.montarthabaska.com

❖ Parc Terre des jeunes
Rue des Nations, Victoriaville
Tél. 819 758-1571

❖ Sentier des Cascades, Ham Nord
www.ham-nord.ca

❖ Sentier des trotteurs, Sainte-Hélène de Chester
www.sentierdestrotteurs.com

❖ Sentier les Pieds d'or
1266, rue Saint-Joseph, Tingwick
(Québec) J0A 1L0
Tél. 819 359-2443

❖ Val Chester, Chesterville
www.valchester.com

Médias

Journaux

- ❖ La Nouvelle-Union
www.lanouvelle.net
- ❖ L'écho de Victoriaville
www.hebdosregionaux.ca/centre-du-quebec/lecho-de-victoriaville
- ❖ La Tribune
www.lapresse.ca/la-tribune

Radio

- ❖ KYQ 95,7 FM
www.kyqfm.com
- ❖ O 97,3
www.o973.com
- ❖ Passion rock 101,9
www.passionrock.com

Télévision

- ❖ Radio-Canada
www.radio-canada.ca/mauricie
- ❖ Télévision communautaire des Bois-Francs (TVCBF)
www.tvcbf.qc.ca

Gestion des déchets

La collecte des déchets (bac noir) se fait en alternance avec la récupération (bac vert) à chaque semaine. Le compost (bac brun) cesse ou devient moins fréquent durant l'hiver. La collecte des déchets volumineux se fait à des dates précises durant l'année. Consultez le site Internet de votre municipalité ou informez-vous auprès de la municipalité pour avoir accès au calendrier annuel et connaître les dates de collectes.

- Placez le bac en bordure de la voie publique la veille de la journée de la collecte.
- Laissez une distance d'environ 2 pieds entre le bac et les autres objets.
- Disposez le bac de façon à ce que la poignée soit du côté opposé à la rue.

Pour plus d'information sur les bonnes matières à mettre dans le bon bac, vous pouvez consulter :

❖ Gesterra

Tél. 819 758-4138

www.gesterra.ca

❖ Recyc-Québec

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca